

***PRUDENTIA* à Rome :
étymologie et archéologie d'une notion.**

Les recherches étymologiques et sémantiques afférentes à une notion comme celle de *prudentia* nous conduisent tout naturellement à utiliser deux types de sources : d'une part la tradition grammaticale romaine, d'autre part les textes les plus anciens de la littérature latine.

De fait, la philologie romaine a eu à cœur, dès ses origines, au II^e siècle av. J.-C., de rechercher le sens exact et premier des mots et d'en définir les principales valeurs dans des contextes différents. Ce lourd travail des glossateurs des débuts de la République avait du reste une finalité très précise et d'abord un but utilitariste : il s'agissait pour les Romains de vérifier la signification et la portée des mots dans les textes de lois afin d'éviter toute erreur d'interprétation ou encore dans les écrits religieux dont l'exégèse revêtait la plus haute importance aux yeux d'un peuple excessivement ritualiste. C'est dans cet esprit qu'œuvrèrent la plupart des lexicographes, soucieux avant tout de relever les *differentiae uerborum*, les écarts sémantiques d'un mot par rapport à un autre mis en lumière dans une situation linguistique précise¹.

1. Nous renvoyons sur ce point à la belle étude de J. BLAENSDORF, « Cratès et les débuts de la philologie romaine », dans *Grammaire et rhétorique : notion de Romanité, Actes du colloque de Strasbourg* (novembre 1990) édités par Jacqueline DANGEL, p. 5-11.

Cette tendance est encore nettement perceptible chez Varron, contemporain de Cicéron, qui fut le disciple de maîtres romains prestigieux comme Accius et Aélius Stilon mais qui sut faire évoluer la science grammaticale de son temps en se mettant à l'école des Grecs. C'est du moins ce qui ressort d'un passage de sa somme grammaticale : le *De lingua Latina*, lorsqu'il fait état de deux approches possibles du lexique :

« La première de ces démarches, celle où l'on cherche à déceler où, pourquoi, comment naissent les mots, les Grecs l'appellent *etumologia* (étymologie), la deuxième *peri semainomenôn* (sémantique). »²

De même, plus loin, le savant romain annonce qu'il tâchera, dans un esprit d'éclectisme, de concilier le point de vue du philologue alexandrin Aristophane de Byzance et celui de Cléanthe, philosophe stoïcien³.

De fait, au livre VI du traité *De la langue latine*, celui qui nous intéresse plus particulièrement à propos de *prudentia*, Varron utilise des catégories de pensée stoïciennes : son attention se porte d'abord sur les divisions du temps, puis sur « ce qui s'accomplit dans le temps » et qui s'exprime par des verbes⁴. Parmi ceux-ci, il en est dont l'étymologie reste obscure, faute de parallèles possibles avec le grec⁵. Pour d'autres en revanche, la parenté avec la langue des Hellènes constitue une source d'éclaircissement. C'est le cas notamment du verbe *prouidere* rattaché par Varron au vocable grec *proïdein*⁶. Pour nous modernes, il s'agit d'une traduction et non d'une étymologie, mais Varron présente ce rapprochement comme la recherche du sens véridique et originel du terme puisqu'il déclare :

« J'accorderai à une surabondance de questions un petit nombre de mots, et plus particulièrement à propos des termes latins, dont on considère que le point de départ réside dans la langue grecque. »⁷

Cette théorie de verbes latins issus du grec n'a pas été élaborée par Varron lui-même, sans doute la doit-il à Hypsicratès, grammairien de l'époque de Sylla, auteur d'un ouvrage sur les emprunts du latin à la langue grecque⁸, auquel il se réfère pour d'autres mots encore.

2. VARRON, *L.L.*, V, 2., trad. J. COLLART.

3. *Ibid.*, V, 9.

4. *Ibid.*, VI, 1. On se reportera pour l'arrière-plan philosophique du traité à P. FLOBERT, *Varron, La langue latine*, I, VI Introd. p. VII-XII.

5. Cf. VARRON, *L.L.*, VI, 40.

6. Cf. *ibid.*, VI, 10, 96.

7. *Ibid.*

8. C'est du moins l'hypothèse formulée par P. FLOBERT, *op. laud.*, p. 173 n. 1.

PRUDENTIA à Rome : étymologie et archéologie d'une notion 33

En tout cas, l'équation varronienne *providere* = *proidein* « prévoir » nous renvoie aux définitions proposées par Cicéron pour les mots de la famille de *prudentia*. Ainsi, dans le traité *De la divination*, l'Arpinate propose-t-il comme équivalent de *prudens* le participe *providens* :

quos prudentis possumus dicere i.e providentis
« Nous pouvons les appeler prudents c.à.d. prévoyants »⁹,

déclare Cicéron en songeant aux hommes capables de prédire l'avenir en se fondant sur la raison humaine comme l'Athénien Solon qui vit poindre l'avènement de la tyrannie des Pisistratides¹⁰.

Le lien entre *prudentia* et *providere* est également souligné par Cicéron dans *les Lois* :

prudentia ... quae ipsum nomen hoc nacta est ex providendo
« La prudence dont le nom lui-même est tiré de *providere* (« prévoir ») ».¹¹

Mais c'est du substantif *phronêsis* et non d'un dérivé de *proidein* que Cicéron rapproche le mot latin *prudentia* dans un passage du traité *Des devoirs* où il écrit :

« La prudence que les Grecs appellent *phronêsis* est l'aptitude à déceler ce qu'il convient de rechercher ou d'éviter. »¹²

Varron se montre, en regard de son contemporain beaucoup plus laconique et sa sobriété à propos de *providere* déconcerte quelque peu. La même remarque s'impose pour le mot *prudens* cité au livre VIII du traité *De la langue latine* en même temps que les adjectifs *candidus* et *strenuus* et rangé à l'instar de ces deux vocables dans la catégorie des *cognomina*¹³. Contrairement à l'opinion d'A. Traglia, nous ne pensons pas que le mot *cognomen* soit à prendre ici au sens de surnom ajouté au nom de la *gens*. Le savant italien observe d'ailleurs lui-même que parmi les adjectifs énumérés seul *Candidus* est appelé à jouer ce rôle et encore, à date tardive¹⁴. Nous nous ral-

9. CICÉRON, *Diu.*, I, 49, 111. Nous reproduisons la traduction de G. FREYBURGER parue dans *Cicéron, De la Divination*, traduit et commenté par G. FREYBURGER et J. SCHEID, Paris, 1992.

10. On consultera à ce propos le commentaire très suggestif de G. FREYBURGER et J. SCHEID, *op. laud.*, p. 206 n. 201.

11. CICÉRON, *Leg.*, I, 60.

12. CICÉRON, *Off.*, I, 43, 153.

13. VARRON, *L.L.*, VIII, 17.

14. Cf. A. TRAGLIA, *Opere di Marco Terenzio Varrone*, Torino, 1974 p. 326 n. 1.

lions en revanche à la thèse de J. Collart qui précise que « *Cognomen* n'a pas forcément chez Varron le sens de "surnom" » mais que « le plus souvent le mot signifie "désignation" "qualificatif" propre à un individu ou à un objet »¹⁵. Et sans doute l'appellation de *cognomen* signifie-t-elle ici « épithète » ajoutée au nom de tel ou tel personnage porteur des qualités impliquées par ces adjectifs. *Prudens* pouvait ainsi devenir une épithète de nature destinée à magnifier la sagesse pratique ou la prévoyance de tel ou tel Romain.

Une troisième occurrence d'un dérivé de *prudentia* s'observe chez Varron dans une satire ménippée intitulée *Eumenides* où l'écrivain latin emploie un doublet de *prudentia*, le mot *pruditia* dans l'extrait suivant :

pruditatem ac pudorem gallum coepit mihi uide sis

« Vois-moi, s'il te plaît, commença-t-il, la sagesse et la moralité des galles. »¹⁶

Il convient tout d'abord de replacer ce curieux fragment dans son contexte avant d'examiner la portée du mot *pruditas* ici employé. La satire *Eumenides* se réfère par son titre à la légende d'Oreste mais porte plus largement sur la sagesse et la folie, objet d'un débat cynico-stoïcien¹⁷. C'est ainsi que, dans le cadre d'un banquet, le protagoniste rappelle que pour remédier à une crise de folie passagère il a eu recours à une cure chez les galles, prêtres de la déesse Cybèle. Et, dit-il, c'est au moment où il s'approchait du temple de la Grande déesse qu'il entendit un fidèle se lancer dans un éloge de ses serviteurs, soulignant leur *pruditas* et leur *pudor*. Mais il va de soi que placés dans la bouche d'un personnage caricatural, ces propos obéissent à une intention parodique¹⁸. De fait, le mot *pruditia*, qu'il s'agisse d'un archaïsme temporairement ressuscité pour l'occasion comme le suggère L. Deschamps¹⁹ ou d'un terme créé de toute pièces à des fins ironiques comme le pense J.P. Cèbe²⁰, est un hapax qui marque la répugnance de Varron à utiliser pour les galles le mot *prudentia* sans doute trop haut placé à ses yeux dans l'échelle des valeurs morales romaines pour s'appliquer à des prêtres étrangers détenteurs d'une fausse sagesse²¹. Car, s'il leur confère apparemment des qualités tenues en

15. Cf. J. COLLART, *Varron grammairien latin*, Paris, 1954 p. 176 et la note 4.

16. VARRON, *Mén.* « *Eumenides* », frg 141 éd. J.P. CÈBE dont nous reprenons ici la traduction.

17. Nous suivons ici l'interprétation proposée par J.P. CÈBE dans *Varron, Satires Ménippées, édition, traduction et commentaire* t. 4, Rome 1977, p. 544 sq.

18 *Ibid.*, p. 565 sqq.

19. Cf. L. DESCHAMPS, *Etude sur la langue de Varron dans les Satires Ménippées*, Lille-Paris 1976.

20. Cf. J.P. CÈBE, *op. laud.*, p. 652 pour qui *pruditas* ne dérive pas d'un hypothétique **prudus*, pas plus que de *prouiditas*.

21. On lira à ce sujet Y. LEHMANN, *Varron théologien et philosophe romain*, Bruxelles 1997, p. 245-249.

PRUDENTIA à Rome : étymologie et archéologie d'une notion 35

haute estime à Rome, Varron n'avait en réalité que mépris pour ces prêtres eunuques qui concurrençaient dangereusement la religion nationale et détournaient les Romains du culte traditionnel des dieux de la cité.

Les termes étudiés ou employés par Varron ne nous donnent en définitive qu'un aperçu assez mince du concept de *prudentia*. Et, le Réatin souvent si disert et si enclin aux digressions appuyées sur des citations littéraires dans le traité *De la langue latine*, observe en l'occurrence une sobriété qui déçoit quelque peu le lecteur.

De fait, pour mesurer de manière plus vivante et plus concrète la portée des mots de la sphère de *prudentia*, il ne sera pas inutile de se fonder sur certains de leurs emplois dans la littérature latine d'époque républicaine. A cet égard, on ne s'étonnera pas de constater une certaine prédominance des dérivés à valeur négative (*imprudens* ou *imprudenter*) ou des mots *prudens*, *prudenter*, *providere* accompagnés d'une négation dans le répertoire comique tandis que se dessine un lien plus affirmé de *prudens* ou *prudenter* avec l'univers de la tragédie ou de l'épopée.

Dans la comédie latine, le verbe *providere* a parfois tout simplement le sens de « voir d'avance », « voir au préalable » et exprime alors une perception sensitive dépourvue de toute connotation intellectuelle. C'est le cas dans l'*Asinaire*, la « Comédie aux ânes », ainsi appelé en raison d'un élément de l'intrigue. En effet, la somme d'argent remise au vieillard Déménète par un marchand étranger en échange des ânes qu'il lui a vendus, va permettre au fils du vieil homme (Argyrippe) de s'offrir pendant un an les amours de la fille d'une courtisane, à l'exception toutefois de la première nuit, réservée au père du jeune homme. L'affaire est négociée par deux esclaves, Liban et Léonide, bien décidés à subtiliser les vingt mines correspondant au prix des ânes, au profit exclusif de leur jeune maître. L'esclave Liban aborde le premier le marchand, tandis que Léonide arrive ensuite et feint de ne pas voir l'étranger avant de l'apostropher en ces termes :

« *Ehem optime ; quam dudum tu aduenisti ?
Non hercle te prouideram. Quaeso, ne uitio uortas,
Ita iracundia obstitit oculis* »

« Tiens ? Très bien ; depuis combien de temps es-tu là ? Par Hercule, je ne t'avais pas vu. S'il te plaît, ne crois pas que je l'ai fait exprès, la colère m'avait aveuglé. »²²

22 PLAUTE, *Asinaria*, 449-451, trad. A. ERNOUT.

En effet, en vertu d'un scénario monté par les esclaves pour intimider le débiteur et lui soutirer plus promptement l'argent, Léonide s'était fait passer pour l'intendant et s'était emporté violemment contre Liban. Et, dans ce cadre de mascarade et de bouffonnerie, le verbe *prouidere* est à interpréter en son sens propre : « voir d'avance » ou « voir auparavant », sans autre implication.

On observe en revanche une légère inflexion de l'acception de ce terme dans l'*Amphitryon* où il s'applique à une déduction logique à partir de certains signes tangibles ou visibles, dans le récit que donne Bromie de la mise au monde des jumeaux par Alcmène :

*Atque illam geminos filias pueros peperisse conspicor
Neque nostrum quisquam sensimus quom peperit neque prouidimus.*

« J'aperçois qu'elle a mis au monde deux fils jumeaux, sans que personne de nous se soit aperçu de l'enfantement ou même l'ait pu prévoir »²³

De fait, Alcmène a accouché au milieu d'une série de prodiges qui ont effrayé toute la maisonnée : les cris et les invocations de la parturiente ont ainsi été occultés par force coups de tonnerre et grondements accompagnés d'éclairs illuminant la demeure, tandis qu'une voix divine apaisante - celle de Jupiter - se faisait entendre. C'est alors seulement que la fidèle servante d'Alcmène n'a pu que constater, après coup, la naissance des bébés, comme l'indique l'expression *neque prouidimus*.

Dans un autre contexte, un extrait du *Rudens*, « Le Cordage », deux autres dérivés de *prouidere* - la locution prépositionnelle *ex improuiso* et sa variante adverbiale *improuiso* - signalent une nouvelle fois un événement inattendu, et même, inespéré. En effet, dans cette pièce, le brave Démonès est loin d'imaginer qu'il retrouvera sous peu la fille qui lui a été enlevée très jeune par des pirates. Mais celle-ci a été livrée à un *leno*, vendue par ce marchand de femmes, puis, victime d'un naufrage, elle a échoué sur un rivage, celui même du village où habite son père. Le brave homme la prend d'abord sous sa protection sans la reconnaître mais son esclave repêche en mer une valise remplie d'objets appartenant à la jeune fille et qui constituent autant d'indices de nature à prouver sa véritable identité. Le vieillard laisse alors éclater une joie d'autant plus grande qu'il ne prévoyait pas que les dieux lui accorderaient le bonheur des retrouvailles :

« Dieux immortels, est-il un homme plus heureux que moi qui ai trouvé ma fille

23 PLAUTE, *Amphitryon*, 1070-1071, trad. A. ERNOUT.

PRUDENTIA à Rome : étymologie et archéologie d'une notion 37

au moment où je ne m'y attendais plus (*ex improviso*) ? Aujourd'hui, contre toute attente, contre toute vraisemblance, j'ai pourtant inopinément (*improviso*) retrouvé ma fille !²⁴

Ainsi l'adjectif *improvisus* utilisé dans des tournures usuelles figées traduit-il ici l'émotion jubilatoire du vieillard en même temps qu'il annonce l'heureux dénouement.

Mais c'est le contraire de la forme *improvisus*, le participe *prouisus* que nous trouvons dans un passage des *Captifs*. Dans cette pièce à sujet édifiant - admirée de ce fait par Lessing qui y voyait « das schönste Stück, das jemals auf die Bühne gekommen ist » et imitée par l'Arioste dans ses *Suppositi* ainsi que par Calderon dans son *Principe constante* - Hégion, le type même du bon vieillard (*gerôn eukolos*) s'est vu privé successivement de ses deux fils : l'un a été enlevé en bas âge par un esclave fugitif, l'autre vient d'être constitué prisonnier par les Eléens en guerre contre sa patrie : l'Etolie. Dans l'espoir d'obtenir la liberté de ce second fils, Hégion ne cesse d'acheter les prisonniers éléens vendus par les Etoliens pour les échanger contre des Etoliens captifs chez les Eléens. Il a ainsi fait l'acquisition de deux hommes : un maître, Philocrate, flanqué de son esclave, Tyndare. Or ceux-ci décident d'échanger leur condition. Aussi, lorsqu'Hégion entreprend de restituer le prisonnier éléen pour racheter son fils, envoie-t-il, pour négocier l'affaire, le faux Tyndare (en réalité Philocrate) en Elide. Mais à ce moment, un autre prisonnier éléen, également en possession d'Hégion et ami de Philocrate se fait un devoir d'informer le vieillard que c'est l'esclave Tyndare et non le maître Philocrate qui est resté chez lui et, pour être plus persuasif, il affirme avec force et conviction :

Quin exploratum dico et prouisum hoc tibi.

« Tout ce que je te dis, je ne le dis qu'après examen et mûre réflexion »²⁵

Ce n'est donc pas à la légère ni sans avoir songé au préalable à la justesse de ses propos que s'exprime ici avec une certaine gravité l'ami de Philocrate.

Mais, en dépit des craintes de ce personnage bien intentionné, Philocrate revient en Etolie accompagné du fils d'Hégion. Parallèlement, le hasard veut que l'esclave fugitif auteur de l'enlèvement de l'autre garçon

24 PLAUTE, *Rudens*, 1191-1196, trad. A. ERNOUT.

25 PLAUTE, *Captivi*, 643, trad. A. ERNOUT.

arrive au port sur un navire de guerre des Eléens. Livré à son ancien maître, il avoue avoir remis jadis l'enfant au père de Philocrate qui le nomma Tyndare. La pièce s'achève donc dans un climat d'euphorie comme l'annonçait dès le départ le prologue en soulignant à l'aide des termes *prudens* et *imprudens* qu'au moment où Tyndare exécutait le plan minutieusement élaboré avec son maître, il n'en mesurait pas encore les effets ; montrant Tyndare le prologue déclare en effet :

« Et celui-ci mènera savamment sa ruse à bonne fin : il rendra la liberté à son maître, et du même coup, il sauvera son propre frère qu'il fera rentrer libre, dans sa patrie, chez son père : tout cela, sans le savoir (*imprudens*). C'est ainsi que souvent, en bien des rencontres, le hasard fait mieux les choses que la sagesse. »

« *Plus insciens quis fecit quam prudens boni* »²⁶,

dit le texte et ce vers d'allure proverbiale indique ici que la bonne conduite de Tyndare, le zèle avec lequel il exécute le plan de son maître ont des conséquences qui dépassent ses espérances : en oeuvrant pour la liberté de son maître, il ignorait racheter conjointement celle de son frère (*insciens*) et n'aurait pas agi mieux s'il avait été *prudens*, c'est-à-dire averti de ses véritables origines.

Mais si *prudens* désigne ici l'homme qui règle sa conduite en se fondant sur des données sûres et dûment vérifiées, il arrive aussi que *prouidere* acquière une valeur prospective comme dans la *Mostellaria*. On connaît l'argument de la pièce : le jeune Philolachès profite de l'absence de son père Théopropide pour s'adonner à la débauche.

Le retour inattendu du vieillard conduit l'esclave Tranion, complice de son jeune maître, à ourdir une ruse : il fait croire à Théopropide que sa maison est hantée et le supplie de s'en éloigner. Puis, lorsque celui-ci s'étonne de ne pas le voir lui-même prendre la fuite, l'esclave s'empresse de répondre :

« Ne t'inquiète pas de moi ... je saurai prendre mes précautions ! (*ego mihi prouidero.*) ».²⁷

26. PLAUTE, *Captivi*, 40-45, trad. A. ERNOUT. Pour mesurer la valeur proverbiale des mots *sciens* et *imprudens* employés ensemble on consultera avec profit A. OTTO, *Die Sprichwörter der Römer*, p. 312 s. u. *scire*, Leipzig 1890, réimpr. Hildesheim-New-York, 1971.

27. PLAUTE, *Mostellaria*, 526, trad. A. ERNOUT.

PRUDENTIA à Rome : étymologie et archéologie d'une notion 39

Ainsi les mots *prouidere*, *prouisus*, *improuisus*, *prudens* et *imprudens*, dans le théâtre de Plaute sont-ils toujours étroitement liés à l'action dramatique ou à l'exécution d'un plan. Chez Térence, en revanche, les vocables de la sphère de *prudencia* servent d'abord à décrire des comportements ou à peindre des caractères en situation. Ils s'inscrivent dans le prolongement de la supériorité reconnue dès l'Antiquité à ce dramaturge sur ses prédécesseurs et ses contemporains : la préférence accordée à l'*ethos* par rapport au *pathos* ²⁸.

Un premier exemple nous en sera fourni par la scène d'exposition de l'*Andrienne* (« la jeune fille d'Andros »). Un vieillard, Simon, raconte à son affranchi Sosie comment il s'est aperçu des amours de son fils pour une certaine Glycère. Dans son récit - qui suscita les éloges de Cicéron - il expose les faits avec une rare précision : il assistait aux obsèques d'une courtisane nommée Chrysis et au moment où la défunte est déposée sur le bûcher, il remarque qu'une jeune fille d'une rare distinction et d'une insigne beauté (une sœur de Chrysis), s'approche inconsidérément des flammes, ce qui suscite l'effroi de son fils, manifestement épris d'elle. Voici en effet un extrait des propos de Simon :

« Sur ces entrefaites, cette sœur dont j'ai parlé approcha de la flamme quelque peu étourdiment (*imprudensius*) et de façon assez risquée (*satis cum periculo*) » ²⁹

Le comparatif de l'adverbe *imprudensiter* dénote avec degré d'irréflexion la jeune Glycère, toute à sa douleur, s'est jetée sur le bûcher sans prévoir les dangereuses conséquences d'un geste instinctif et trop prompt. C'est ce réflexe qui détermine la conduite de Pamphile, le fils de Simon : il vole au secours de la jeune fille pour la préserver des flammes, sans songer qu'il se trahit aux yeux de son père. Ainsi le seul mot d'*imprudensius* qui qualifie le comportement spontané de Glycère contient-il en germe toute la dynamique de l'action : il conditionne l'attitude de Pamphile qui, à son tour, va être à l'origine de la ruse de son père, doublée par celle de l'esclave Dave, complice du jeune homme. On observe donc une fois de plus que, chez Térence, l'action s'inscrit dans la logique même des caractères et des tempéraments moteurs du drame. Et il n'est pas inutile d'observer, en outre, que le personnage qui agit *imprudensius* (« avec passablement d'irréflexion ») est une jeune fille naïve et inexpérimentée.

C'est également à propos d'un être immature (encore sous la tutelle de son père) que Térence se réfère, dans les *Adelphes*, cette fois, aux notions de *prudens* et d'*imprudens*. Le jeune Eschine s'est mis dans une situation délicate : il a enlevé, pour le compte de son frère, une courtisane, alors que lui-

même a séduit une citoyenne d'Athènes qui vient de mettre au monde un enfant né de ses œuvres, tout cela à l'insu de son père adoptif Micion qui a érigé la permissivité et l'indulgence en règles d'éducation. Informé des écarts de conduite de son fils par un ami, celui-ci recourt à une feinte pour tester les réactions de son fils. Le jeune homme ne tarde guère à se troubler et à avouer sa faute. Son père lui pardonne et son silence et ses frasques. C'est alors que le jeune homme, plein de remords, s'écrie :

« N'ai-je pas lieu de l'aimer ? De le porter dans mon cœur ? Hein ? Et voilà qu'ainsi, par sa gentillesse il m'inspire un vif souci de ne pas faire inconsidérément (*imprudens*) des choses qu'il ne vaudrait pas ; je me garderai à bon escient (*sciens cauebo*). »³⁰

En réalité, cette crainte de mal agir marque déjà un progrès vers la sagesse et résulte des efforts de Micion pour morigéner son fils en douceur. Dans le dialogue qui précède, Micion manifestait en effet son inquiétude vis-à-vis de la légèreté de son fils. Et c'est après avoir été taxé successivement d'*indiligens* « étourdi » et de *socors* « négligent » qu'Eschine semble enfin prendre conscience de ses responsabilités et professe avec une touchante sincérité ses excellentes résolutions. Et s'il n'a pas encore atteint le stade de la *prudentia*, apanage des vieillards, du moins s'efforcera-t-il de ne plus se montrer aussi irréfléchi que jusqu'alors. Ainsi le système d'éducation de Micion, libéral et tolérant, contrairement à celui de son frère Déméa, partisan de principes austères et rigides, a-t-il, malgré tout porté ses fruits. On voit que, dans la pièce, la notion de *prudentia* se rattache au cœur même du débat central qui oppose deux pères (qui sont frères, d'où le titre : les *Adelphes*) incarnant tous deux des théories éducatives antithétiques. Et si, à la fin de cette comédie de caractères aucun des deux n'a vraiment gain de cause, il semblerait néanmoins que Micion marque un léger avantage par rapport à son frère. En tout cas, le cheminement d'Eschine vers un début de *prudentia* pourrait le confirmer.

En définitive, il n'est pas étonnant que les pièces comiques dont l'intrigue se fonde généralement sur les conflits de générations et les différences de mentalités entre vieillards et jeunes premiers offre au sémanticien des occurrences des mots *imprudens* ou *imprudenter*. On s'attend parallèlement à ce que les genres nobles par excellence, la tragédie et l'épopée, lieux des discussions morales élevées présentent des emplois éloquents de *prudens* ou de *prudentia*.

28 Cf. VARRON, *De sermone Latino*, V, 21, éd. A. TRAGLIA.

29 TÉRENCE, *Andria*, 127-131, trad. J. MAROUZEAU.

30 TÉRENCE, *Adelphoe*, 709-711, trad. J. MAROUZEAU.

PRUDENTIA à Rome : étymologie et archéologie d'une notion 41

De fait, dans les *Annales*, Ennius évoque la figure de Geminus Seruilius, consul en 217, et vante parallèlement les qualités morales hautement prisées de son conseiller personnel et, notamment, « son aptitude à discerner ce qu'il convient de dire et de taire » :

prudentem qui dicta loquūe tacereue posset ³¹.

Et, Aulu-Gelle à qui nous devons d'avoir conservé ce passage rappelle fort opportunément que d'après le philologue Aélius Stilon (l'un des maîtres de Varron) c'est en songeant à lui-même qu'Ennius a brossé le portrait idéal de l'ami d'un grand homme appelé à jouer un rôle de premier plan à Rome ou sur son champ de bataille ³². Or nous savons qu'Ennius, remarqué d'abord par Caton en Sardaigne (durant l'année 204) était ensuite venu à Rome où il se lia d'amitié avec Scipion Nasica (consul en 191), fréquenta le Premier Africain, puis fit partie de l'entourage de M. Fulvius Nobilior, le vainqueur d'Ambracie (en 189) et de son fils Quintus ³³. Ainsi le poète conseiller des grands dut-il faire usage de sa *prudentia* pour tenter de peser sur les événements ou d'infléchir de graves décisions. Et, il est intéressant, à cet égard, de noter que dans ce rôle d'inspirateur d'une politique ou d'une stratégie, Ennius se présente - indirectement mais explicitement - comme *prudens* « apte à discerner ce qu'il convient de faire » tandis qu'il revendique le privilège de la *sapientia*, savoir et sagesse que lui ont communiqués les Muses, lorsqu'il se targue d'être la réincarnation d'Homère, dans le domaine de la création poétique. C'est à ce titre en effet, qu'au livre I des *Annales*, il affirme d'emblée sa supériorité sur Naevius son prédécesseur, en ces termes :

« A un moment où personne n'avait encore doublé les écueils des Muses et où personne n'était encore curieux du bien dire avant le poète que voici, nous avons pour notre part osé ouvrir la voie, et personne ne vit en songe la sagesse (*sophia*) que l'on nomme sapience (*sapientia*) avant d'avoir commencé à l'étudier. » ³⁴.

Ainsi voyons-nous se dessiner, dès l'époque d'Ennius (239-169) la distinction fondamentale entre la *prudentia*, sagesse pratique issue de l'école de la vie et la *sapientia* fruit d'un enseignement dispensé par un maître ou, pour le poète, par les Muses.

31. ENNIUS, *Annales*, VII, 220-226, éd. WARMINGTON.

32. Cf. AULU-GELLE, *N.A.*, XII, 4.

33. Les relations entretenues par Ennius avec les grands hommes de son temps sont mises en lumière par O. SKUTSCH dans la R.E. *s.u. Ennius* col. 2590-2591.

Ainsi se définissent à travers deux notions sans doute plus complémentaires qu'opposées les deux sphères d'activité qui furent celles du poète natif de Rudies : d'un côté les conseils avisés prodigués à un grand personnage de l'Etat, de l'autre la célébration de ses hauts faits par le truchement de la voix du poète et le souffle de l'épopée. *Prudentia* et *sapientia* se corroborent donc pour permettre à Ennius de jouer auprès de son noble protecteur M. Fulvius, Nobilior le même rôle que celui jouée jadis par les aèdes de l'entourage d'Alexandre.

Mais il est un autre poète qui, d'après Cicéron, mérita le qualificatif de *prudens* : il s'agit de Pacuvius, le neveu d'Ennius, qui se spécialisa dans le genre de la tragédie. Cicéron commente en effet dans les *Tusculanes* un passage de l'une des pièces : la *Niptra* (« Les Purifications ») ainsi appelée en raison de la reconnaissance d'Ulysse par sa vieille nourrice Anticlée lors des ablutions du héros. Mais l'essentiel de cette tragédie, imitée de Sophocle et inspirée par la suite de l'*Odyssee* imaginée par Eugamon de Cyrène³⁵, est centré sur la blessure infligée à Ulysse par son second fils Télégonus (né de ses amours avec Circé) qui ignore l'identité de son adversaire. Dans les fragments que nous avons conservés, Ulysse entre en scène porté sur un brancard et gémit sur ses souffrances physiques intolérables³⁶. Mais, très vite, il se ressaisit et supporte la douleur avec une fermeté qui l'apparente à un héros stoïcien³⁷. Cicéron souligne d'ailleurs à ce propos la supériorité de Pacuvius sur son modèle grec Sophocle auteur d'une scène trop larmoyante et trop pathétique à son goût³⁸. De fait, l'Arpinate admire le traitement spécifiquement romain de l'épisode et la réinterprétation latine de la figure d'Ulysse qui incarne dans la *Niptra* le type même du sage stoïcien capable de surmonter la souffrance physique et d'accepter l'échéance fatale. Cette ataraxie exemplaire est cependant le fruit d'une longue expérience, elle est liée à l'habitude de la guerre, contractée de longue date par Ulysse. C'est même parce qu'il en est pleinement conscient que Pacuvius mérite, d'après Cicéron, l'épithète de *prudens* :

« Le poète avisé (*poeta prudens*) se rend compte que, pour apprendre à supporter la souffrance, l'habitude est une maîtresse digne d'estime. »³⁹

34. Cf. ENNIUS *An.*, VII, 206-212, éd. O. SKUTSCH.

35. Le sujet et la genèse de cette tragédie sont étudiés par L. SÉCHAN dans *Etudes sur la tragédie grecque dans ses rapports avec la céramique*, Paris 1967, p. 175.

36. PACUVIUS, *Niptra*, 287-288.

37. *Ibid.*, 294-295.

38. CICÉRON *Tusc.*, II, 21, 48.

39. *Ibid.* La réinterprétation romaine du personnage d'Ulysse a été mise en lumière par P. GRIMAL dans *La littérature latine*, Paris, 1994, p. 124.

PRUDENTIA à Rome : étymologie et archéologie d'une notion 43

On peut toutefois se demander si cette sagesse, progressivement acquise au prix d'années de guerre et d'errances, ne recouvre pas, elle aussi, une certaine forme de *prudentia* et si le discernement reconnu au poète ne rejaillit pas sur celui du héros qu'il met en scène.

Quoi qu'il en soit, notre cheminement à travers la littérature latine des débuts de la République romaine nous permet de saisir dans des contextes et des genres littéraires différents les variations sémantiques des mots de la famille de *prudentia*. Nous passons ainsi de l'idée de « voir au préalable » ou « voir d'avance » à celle d'une sagesse éprouvée dont les rares détenteurs sont capables de faire face aux événements critiques de l'existence. Le témoignage de Varron grammairien coïncide avec ces conclusions sans toutefois apporter d'éléments supplémentaires : la première acception de *providere* telle qu'elle se dessine chez Plaute correspond à celle du grec *proïdein* cité dans le *De lingua Latina*. D'autre part, la mention de l'épithète *prudens* par Varron trouve son illustration dans la pensée de Cicéron, dans un contexte éminemment philosophique : celui d'une réflexion sur la douleur et sur la mort.

Aude LEHMANN